

PROJET DE BUDGET 2017

1° VOTES PREALABLES - SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT

a) REGLEMENT DU SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT

Dans le cadre de la décentralisation, le Conseil Régional de Midi-Pyrénées a la responsabilité de la gestion du SAH. Conformément aux orientations définies par la Région en la matière, le conseil d'administration reste compétent pour fixer :

- les conditions d'octroi des remises d'ordre
- les périodes et les modalités de paiement des forfaits

Aucune modification n'est envisagée en 2017 .

b) TAUX DE PARTICIPATION AUX CHARGES COMMUNES

Préalablement à la présentation du budget, le Conseil d'Administration doit également se prononcer sur les taux de participation aux charges communes : il s'agit du pourcentage des recettes de pension, demi-pension, et autres repas servis affecté aux charges de fonctionnement du service annexe d'hébergement (eau, gaz, électricité, réparation du matériel, ...). Une partie de cette somme reste affectée au budget du SRH pour ce qui concerne les dépenses identifiables (contrats, produits d'entretien, ...), le reste fait l'objet d'un reversement global au service Administration et logistique (pour les dépenses d'énergie principalement).

Depuis deux ans , les taux proposés sont au minimum de la fourchette, afin de privilégier la part affectée à l'achat de denrées.

Dans la mesure où ce choix n'a pas déséquilibré le budget global de l'établissement, il est proposé de poursuivre l'application du minimum de la fourchette autorisée, soit :

- Internat : 30% (fourchette autorisée de 30 à 35 %)
- Demi-pension : 15 % (fourchette autorisée de 15 à 25 %)
- Commensaux et hébergements occasionnels : 15 % (fourchette autorisée de 15 à 25 %)

A noter la modification de la fourchette autorisée pour la demi pension et les hébergements occasionnels, dont le minimum passe de 10 à 15 %

c) LA COMMANDE PUBLIQUE

La réforme du cadre budgétaire et comptable et du code des marchés publics a simplifié la procédure de la commande publique, en permettant notamment au conseil d'administration d'autoriser globalement le chef d'établissement à conclure certains marchés.

Afin de déléguer cette compétence au chef d'établissement, le conseil d'administration doit, par l'adoption d'une délibération, « **autoriser la passation des contrats et des marchés dont le montant est inférieur à maximum 209 000 € HT pour les fournitures et services et à maximum 5 225 000 € HT pour les travaux** ».

2° LA STRUCTURE BUDGETAIRE

Le budget d'un établissement comporte une section de fonctionnement ainsi qu'éventuellement une section d'investissement si des opérations sur biens immobilisés (biens d'une valeur > 800 € HT destinés à servir plus d'un an) sont envisagées.

La section de fonctionnement se présente sous la forme de 3 services généraux, imposés par la réglementation :

- activités pédagogiques
- administration et logistique
- vie de l'élève

Chacun de ces services est ensuite divisé en domaines, eux-mêmes répartis en activités. Si les différents services sont imposés dans le cadre de la réforme du cadre budgétaire et comptable, domaines et activités sont déterminés par l'établissement en fonction de ses spécificités et de ses projets pédagogiques.

Seuls 2 services spéciaux subsistent, concernant des activités annexes de l'établissement : l'un consacré à la gestion des bourses nationales, l'autre au service restauration hébergement.

SERVICE : ACTIVITES PEDAGOGIQUES

DOMAINE	ACTIVITE	RAPPEL 2016	PROPOSIT° 2017	COMPTE	Nature des Recettes	RAPPEL 2016	PROPOSIT° 2017
ENSEIGNEMENT GENERAL		7000,00	6000,00				
	Fournitures pédagogiques	7000,00	6000,00	701	Objets confectionnés	80000,00	80000,00
ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL		128150,00	143150,00				
	Matière d'oeuvre	90000,00	90000,00	7088	Autres produits annexes	200,00	1000,00
	Linge	500,00	500,00				
	Produits d'entretien	10000,00	12000,00	741	Subvention Etat examens	320,00	600,00
	Matériel pédagogiq. sur taxe d'apprentissage	4000,00	22000,00				
	Maintenance du matériel cuisines pédagogiq.	13150,00	10000,00	741	Subvention Etat stages en entreprises	5000,00	5000,00
	Ouvrages - sur taxe d'apprentissage	800,00	0,00				
	Stages - PFMP	6000,00	5000,00	7442	Dotation de fonctionnement Région	29550,00	28282,00
	Voyages/Sorties sur taxe d'apprentissage	2500,00	2500,00				
	Hébergements - sur taxe d'apprentissage	400,00	400,00	7468	Dons	10,00	10,00
	Analyses alimentaires/bactériologiques	800,00	750,00				
AUTRES DEPENSES PEDAGOGIQUES		10200,00	11012,00				
	Dépenses pédagogiques communes	3500,00	3500,00	7481	Taxe d'apprentissage	35000,00	50000,00
	Matériel / Mobilier	2000,00	2000,00	7586	Contribution formation continue	7500,00	7500,00
	Abonnements	1500,00	900,00				
	Ouvrages	2500,00	3400,00	741	Subvention Etat droits d'auteurs / Reprographie	450,00	410,00
	Sorties	300,00	400,00				
	Transports	300,00	400,00				
	Charges diverses	100,00	412,00	7447	Financement européen Programme ERASMUS	24572,00	18573,00
REPROGRAPHIE		12680,00	12640,00				
	Droits de reprographie (subv Etat)	450,00	410,00				
	Crédit bail	6230,00	6530,00	7448	Subvention CFA Académique	7939,85	12800,00
	Maintenance	6000,00	5700,00				
MOBILITE EUROPEENNE		24572,00	18573,00				
	Gestion	6650,00	4900,00				
	Voyage	5440,00	3905,00				
	Séjour	12482,00	9768,00				
UFA		7939,85	12800,00				
	Matière d'oeuvre	5639,85	5600,00				
	Dépenses pédagogiques / Reprographie	800,00	1050,00				
	Frais administratifs / locaux	1000,00	5850,00				
	Frais de déplacement	500,00	300,00				
TOTAL DU SERVICE		190541,85	204175,00	TOTAL DU SERVICE		190541,85	204175,00

SERVICE : ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE

DOMAINE	ACTIVITE	RAPPEL 2016	PROPOSIT° 2017	COMPTE	Nature des Recettes	RAPPEL 2016	PROPOSIT° 2017
VIABILISATION		183366,77	139000,00				
	Electricité	64000,00	55000,00				
	Gaz	6266,77	6000,00	7083	Locations	2200,00	2800,00
	Autres sources d'énergie (bois)	100000,00	66000,00				
	Eau	13100,00	12000,00	7088	Autres produits annexes	100,00	400,00
ENTRETIEN		87461,71	92000,00				
	Fournitures / matériel d'entretien	9000,00	10000,00	741	Subvention frais de gestion AED	200,00	150,00
	Entretien P2 - DALKIA - MARCHE REGION	39461,71	41000,00				
	Réparations / interventions d'entreprises	6000,00	5000,00	7442	Dotation de fonctionnement Région	288776,00	244643,00
	Contrats maintenance/vérifications	33000,00	36000,00				
ADMINISTRATION ET FRAIS GENERAUX		50354,52	51150,00				
	Carburant	2000,00	2000,00				
	Fournitures administratives	5400,00	5400,00	7588	Reversement charges communes (SAH)	37500,00	41000,00
	Produits d'entretien / vêtements profess.	9000,00	10000,00				
	Infirmierie	1500,00	1200,00				
	Matériel / Mobilier	4000,00	4000,00				
	Assurances	4500,00	5900,00				
	Abonnements	350,00	350,00				
	Ouvrages	100,00	100,00				
	Rémunérations,honoraires	200,00	300,00				
	Annonces,insertions,publicité	1300,00	1500,00				
	Déplacements	400,00	200,00				
	Frais de réception	900,00	1000,00				
	Téléphone	8000,00	7000,00				
	Affranchissements	8000,00	8000,00				
	Services bancaires	304,52	300,00				
	Autres charges diverses	3000,00	2000,00				
	Redevances,brevets,licences	1400,00	1900,00				
REPROGRAPHIE		7593,00	6993,00				
	Crédit bail	2993,00	2993,00				
	Maintenance	4600,00	4000,00				
AMORTISSEMENTS		22738,94	28034,67	AMORTISSEMENTS		18595,49	17672,57
	Amortissements de l'exercice	22738,94	28034,67		Amortissements neutralisés	18595,49	17672,57
TOTAL DU SERVICE		351514,94	317177,67	TOTAL DU SERVICE		347571,49	306815,57

SERVICE :VIE DE L'ELEVE							
	Fonds social	2200,00	3000,00	741	subvention Etat fonds social	2200,00	3000,00
	Fonds de vie lycéenne	100,00	50,00	741	subvention Etat fonds lycéens	100,00	50,00
	CESC (santé et citoyenneté)	1600,00	1500,00	741	subvention Etat CESC	100,00	500,00
				744	Dotation de fonctionnement Région	1500,00	1000,00
	Dispositif aide régionale à la restauration	4641,00	4641,00	744	Dispositif aide régionale à la restaurati	4641,00	4641,00
	Dispositif carte jeune apprentis	600,00	1500,00	744	Dispositif carte jeune apprentis	600,00	1500,00
	Gestion des AED - Rémunérations	237951,06	239216,10	741	subvention Etat frais AED	237951,06	239216,10
TOTAL DU SERVICE		247092,06	249907,10	TOTAL DU SERVICE		247092,06	249907,10

SERVICE SPECIAL : BOURSES NATIONALES							
	Bourses nationales	109000,00	109000,00	741	subvention Etat	110000,00	109000,00
	Remises de principe	1000,00					

SERVICE SPECIAL : RESTAURATION HEBERGEMENT							
DOMAINE	ACTIVITE	RAPPEL 2016	PROPOSIT° 2017	COMPTE	Nature des Recettes	RAPPEL 2016	PROPOSIT° 2017
CREDIT NOURRITURE							
	Achat de denrées	121046,35	121091,55	7062	Produits scolaires - Elèves	221011,20	223647,60
HORS CREDIT NOURRITURE							
	Produits d'entretien	7000,00	7000,00	7062	Produits scolaires - commensaux	9000,00	7539,00
	Matériel/mobilier	2500,00	3120,00	7083	Hébergements occasionnels au SRH	4500,00	8000,00
	Entretien,réparations	1500,00	1500,00				
	Contrats maintenance/vérifications	9200,00	9000,00	7482	Contribution France AGRIMER	600,00	600,00
	Contrats divers	2000,00	2000,00				
	Analyses alimentaires/bactériologiques	800,00	800,00	7088	Autres produits annexes	150,00	150,00
	Autres charges diverses	672,16	749,63				
REVERSEMENTS							
	Reversement à la collectivité. FCSH 1,5%	3315,17	3354,71				
	Reversement à la collectivité. FRH 22,5%	49727,52	50320,71				
	Reversement charges communes	37500,00	41000,00				
TOTAL DU SERVICE		235261,20	239936,60	TOTAL DU SERVICE		235261,20	239936,60